

Image not found or type unknown



Extradition d'une personne incarcérée

Par **tonyou**, le **11/06/2009** à **00:30**

Pouvez-vous me dire vers qui je peux m'orienter
Merci
Bonjour,
Une personne française incarcérée en Italie peut-elle faire sa peine en France?
Existe-t-il des accords entre la France et l'Italie?
Si oui, quels sont les critères, les démarches ?
Merci de votre retour,
Cordialement,